

Lettre pour les aveugles à l'usage de ceux qui voient* ou l'énergie éolienne expliquée à Monsieur Nicolas Sarkozy

Monsieur le Président, vous semblez ne pas apprécier l'esthétisme des éoliennes**. C'est votre droit. Mais cette appréciation n'étant pas partagée par la très grande majorité de nos concitoyens, il nous semble que la politique énergétique ne peut être basée sur ce seul critère de « vision » éminemment subjectif, personnel et, pour le moins, culturel.

Les éoliennes sont visibles, certes, et même de loin. Moins loin souvent que le panache blanc des centrales thermiques. Avantage ou inconvénient, avec les éoliennes, on voit l'impact associé à la production de l'électricité que l'on consomme, alors que l'image de l'électricité énergie propre ne correspond pas tout à fait à la réalité avec des centrales et leurs combustibles aux pollutions souvent lourdes et lointaines.

Avant de disserter sur la laideur ou la beauté des éoliennes, la question est de savoir si celles-ci sont utiles sur le plan énergétique, sur le plan économique, sur le plan écologique et si elles sont une solution d'avenir.

Les éoliennes sont-elles utiles au niveau énergétique ? Oui, car le vent est inépuisable. Et notre pays est béni des dieux pour ses vents : il n'y a pas de panne de vent entre les régimes climatiques atlantique, continental et méditerranéen et la France bénéficie du deuxième potentiel énergétique éolien en Europe après le Royaume-Uni. C'est aussi une énergie décentralisée : une éolienne d'aujourd'hui, aux pales de quarante mètres de long, permet de couvrir la consommation électrique domestique de deux mille personnes. De plus, la France a l'immense atout de posséder des barrages hydroélectriques qui peuvent pallier les sautes de vent.

Les éoliennes sont-elles utiles au niveau économique ? Oui, l'énergie éolienne c'est de la richesse apportée dans les campagnes souvent oubliées. C'est des emplois directs et indirects en France pour la fabrication de composants, pour les études préalables, pour l'implantation des parcs éoliens ou leur maintenance.

Et dans un monde de plus en plus fragile, la production d'électricité décentralisée est nécessaire pour se protéger des crises, des embargos, des accidents climatiques, ...

Les éoliennes sont-elles utiles au niveau écologique ? Oui, car les éoliennes produisent de l'électricité sobre en carbone et sans déchets toxiques.

Les éoliennes sont-elles modernes ? Oui, il y a beaucoup de modernité dans une éolienne. Elle va dompter ce vent fougueux ou tranquille, grâce à des matériaux de haute technologie, des formes sophistiquées et des microprocesseurs dans les pales, que ce soit sur terre près des lieux de consommation ou que ce soit en mer dans d'immenses parcs.

Monsieur le Président, il faut donner sa chance à l'énergie éolienne et aux autres énergies renouvelables. Déjà celles-ci, avec le secteur des économies d'énergie, représentent en France 205 000 emplois***, soit autant que le secteur automobile qui apparaît aujourd'hui comme le colosse aux pieds d'argile.

Pourtant, le budget de la Recherche accordée aux énergies renouvelables dans notre pays est ridiculement bas. Et les barrières administratives et réglementaires sont indignes des qualités de ces énergies renouvelables, comme le projet de classement des éoliennes en Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

On a su, par des dispositions techniques et administratives, gérer les faiblesses des autres modes de production électrique (comme la non-souplesse du fonctionnement des centrales nucléaires). Il n'est pas plus complexe de gérer la variabilité et la décentralisation des énergies renouvelables.

Monsieur le Président, nous avons besoin d'une vision de l'avenir énergétique qui tourne la page des énergies traditionnelles, toutes épuisables et rarement réversibles. Nous avons besoin d'une politique énergétique qui assure la promotion de la sobriété et de l'efficacité énergétique.

Les éoliennes sont le témoignage visuel de cet avenir énergétique. Monsieur le Président, nous vous invitons à les regarder d'un autre œil !

* "**La lettre pour les aveugles à l'usage de ceux qui voient**" a été écrite par Denis Diderot en 1748. Diderot y interroge un aveugle-né pour savoir quelle idée éveille en lui la notion de beauté. Il s'avère que "*la beauté pour un aveugle n'est qu'un mot, quand elle est séparée de l'utilité*". La lettre est parue en juin 1748 et en juillet Denis Diderot était emprisonné.

** Votre intervention du mardi 4 novembre 2008 à Vaujourn (93).

*** Etude de l'ADEME parue en juillet 2008.

Contact presse : 05.61.81.72.77- contact@planete-eolienne.com

Planète éolienne fédère les associations locales de promotion de l'éolien et se donne notamment pour mission de proposer des informations objectives pour aider à faire comprendre et accepter les enjeux des parcs éoliens.

Notre site web, <http://www.planete-eolienne.fr/>, rassemble de nombreuses informations utiles sur l'éolien.